

Club Green and Connected Cities

Le club des 21 villes et territoires urbains connectés et durables d'Europe et de Méditerranée

Créer, expérimenter et construire
des initiatives innovantes et opérationnelles
pour faire exister la ville durable
et interconnectée du 21^e siècle

Ensemble, **21 villes** et **territoires urbains** d'Europe et de la Méditerranée, des **entreprises** innovantes et engagées, et un réseau d'**experts**, de **chercheurs** internationaux, d'**ONG**, d'**institutions**, rassemblent et mutualisent leurs compétences, leurs ressources et leurs efforts pour répondre concrètement aux enjeux clés de la ville connectée et durable





Pourquoi le Club Green and Connected Cities ?

Une réponse à des demandes, une solution à des besoins

La création du Club des 21 villes et territoires urbains connectés et durables s'inscrit dans la continuité des travaux qu'ACIDD (Association communication, information pour le développement durable) et le forum TIC21 (Technologie, Information et Communication) conduisent avec différentes villes et régions, des institutions européennes, des fédérations et organisations, et l'Union pour la Méditerranée pour répondre rapidement aux enjeux clés de la contribution de nouvelles technologies au développement durable dans les territoires urbains. Ces travaux s'inscrivent également dans la recherche de solution pour obtenir les objectifs européens à 2020.

Les orientations formulées lors du forum européen du 27 mai 2008 tenu à Bruxelles par le Comité des Régions et ACIDD sur la question de « Green & connected city sharing initiatives » confirment la priorité de repenser les modes de travail, de mobilité urbaine, de logements, de pratiques culturelles au cœur de démarches de développement durable.

Par ailleurs, la mission Union pour la Méditerranée officiellement créée lors du Sommet de Paris pour la Méditerranée le 13 Juillet 2008, souligne que le développement de la société de l'information constitue pour elle un objectif en termes sociaux, culturels, éducatifs, économiques et environnementaux. Dans ce contexte,

l'Union pour la Méditerranée soutient officiellement le développement du Club des villes et territoires urbains connectés et durables.


L'Etat français dans le cadre de l'organisation des Assises nationales du numérique, et dans le contexte de la mise en œuvre des décisions du Grenelle de l'environnement, considère prioritaire la conception et le déploiement de nouvelles formes d'activités et d'emplois s'appuyant sur les nouvelles technologies. La Commission européenne s'est engagée depuis mai 2008 dans un soutien aux initiatives des villes, dans l'usage des TIC pour une meilleure efficacité énergétique. Le Club s'inscrit donc dans cette orientation ainsi que dans celle soulignée dans le rapport de la Commission Attali sur la croissance sur la nécessité du développement d'éco quartiers connectés.

Les villes en Europe et dans le bassin de la Méditerranée, mettent en œuvre des plans climat, des agendas 21, des plans de déplacements. En parallèle, pour renforcer leur attractivité et leurs performances, les entreprises travaillent sur la diminution des impacts des déplacements de leurs collaborateurs, clients et partenaires : empreinte environnementale, stress, gestion des réunions, coût de la surface de bureaux dans les centres villes, qualité de vie, lien social ...

Agir avec le Club

pour plus d'attractivité et de durabilité des territoires urbains

Des actions choisies et concrètes dans le contexte d'un partenariat de confiance public-privé privilégié.

- Créer des lieux d'accueil et d'activités innovants connectés et en réseau (co-working et développement de la télé présence)
 - Imaginer et développer des services nouveaux et des activités économiques innovantes localisées globalement et sobres en carbone
 - Travailler sur la mobilité libre et durable, poser la question des transports pendulaires
 - Mutualiser les moyens, les expertises et les résultats entre les différentes parties prenantes et animer des communautés regroupant acteurs publics territoriaux, acteurs économiques, responsables associatifs, enseignants, chercheurs, artistes...
 - Contribuer et coordonner des programmes pour le déploiement de bâtiments intelligents et durables (technologies, usages et comportements)
 - Informer les usagers de la ville, encourager à la participation aux démarches de développement durable
 - Créer de nouvelles boucles économiques locales avec les TIC (économies circulaires relocalisés), qui émettent peu de carbone
 - Former à la ville green et connectée
 - Eduquer et former au développement durable et à l'économie nouvelle en évitant la création de nouvelles fractures sociales, culturelles, économiques et numériques
 - Participer à l'aménagement des territoires du futur, les Territoires 2.0
- 



Le Club : un outil opérationnel au service de ses membres

Une démarche partenariale public-privé

Aux 21 villes et territoires urbains ayant qualité de membres du Club sont associées des grandes entreprises reconnues pour leur politique d'innovation et leur engagement dans le développement durable et par nature non concurrentielles sur les sujets abordés par le Club.

Le fonctionnement du Club repose sur un axe fort : une démarche collective, un partenariat de confiance public-privé qui doit se traduire par un engagement, une participation active de ses différents membres composés de :

- 21 villes et territoires urbains d'Europe et de la Méditerranée en cours d'identification et d'engagement ; le sommet des villes et

gouvernements de Malaga du 2 et 3 octobre 2008 sera l'occasion de faire les premières annonces. Il est prévu de retenir 7 villes et régions en Europe, 7 villes et régions de la Méditerranée, 7 villes et régions en France

- 10 entreprises leaders, innovantes sur les technologies, engagées, complémentaires (pas de concurrence directe).

Les premières entreprises ayant manifesté leur soutien ou leur intérêt approfondi se sont réunies en juillet 2008 au siège de la mission Union pour la Méditerranée pour manifester leur soutien à la mise en place du Club.

- des organisations : associations, autres collectivités territoriales, universités,

centres de recherche, organisations internationales, médias... partageant les solutions, participant à la réflexion : Association des maires de France, Réseau ICT for energy efficiency, Resource efficiency alliance, Fédération européenne des agences régionales pour l'énergie et l'environnement (FEDARENE), The Centre, Eurocities, Agence européenne de l'environnement, Association des Régions de France, Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), Villes Internet, Agence mondiale de la solidarité numérique... et s'exprimer dans l'efficacité des actions menées dans le cadre d'une vision partagée et d'une approche méthodologique rigoureuse.

Un choix méthodologique pour faire du Club un centre d'excellence et un dispositif très opérationnel avec :

Un comité de pilotage

- garant de l'impulsion, des choix, des règles et de la coordination des actions menées par le Club dans un souci d'indépendance et de transparence des différentes parties prenantes pour garantir les règles propres aux actions public-privé
- assurant la centralisation des questions, projets et idées pour y associer les meilleures expertises et ressources
- établissant et animant les processus de diffusion et de partage des informations et des meilleures pratiques
- animant le suivi et l'efficacité de la démarche du club
- consultatif pour toutes les étapes des différentes actions menées

Des règles de fonctionnement claires pour aboutir à des résultats rapides

- un plan d'actions et un planning de séances de travail élaborés par les membres,
- des séminaires de travail dans les territoires membres réunissant tous les partenaires du Club

- une animation avec un dispositif utilisant les technologies appropriées, des études et des recherches qui nourrissent des propositions élaborées par l'équipe de pilotage.

Une feuille de route

PHASE 1 : juillet 2008 à décembre 2008

- constitution du club et engagement des membres
- formalisation détaillée du programme d'actions du club
- construction de l'agenda 2009
- création et animation du centre de ressources et d'échanges du réseau (plateforme numérique)
- lancement officiel de l'agenda d'actions du Club Green et connected cities à ICT 2008, 26 novembre à Lyon. ICT2008, événement majeur de la Commission européenne, organisé cette année à Lyon en novembre 2008.

PHASE 2 : janvier à mai 2009

- 2 réunions de travail de l'ensemble des partenaires du Club dans 2 territoires membres adhérents

- échange, harmonisation du plan d'actions
- restitution de la validation des objectifs et décisions partagées
- lancement des premières études
- Identification des villes et régions d'accueil des premiers centres d'activités
- mobilisation de nouveaux acteurs pour la réflexion du projet : designers, architectes, chercheurs, fournisseurs de technologies...
- communication de l'avancée des réflexions de façon à matérialiser l'avancée du plan d'actions.

PHASE 3 : mai à décembre 2009

- Décision des actions ponctuelles d'ajustement et de communication nécessaires à une mobilisation et coopération optimale des membres
- Constitution de fiches opérationnelles pour chaque bénéficiaire d'un centre d'activités
- Livrable : production du Plan d'actions détaillé 2009-2012 visant une mise en œuvre effective des projets de Centres d'activités (septembre 2009) et lancement des programmes.



Rejoindre le Club Green and Connected Cities

Le Club est dans sa phase de lancement et privilégie la co-construction de son agenda et de ses programmes avec ses premiers membres. Ce document est appelé à être détaillé et précisé sous l'impulsion des membres fondateurs qui rejoindront le Club avant fin 2009.



Pilotage et organisation

Le Club est piloté par ACIDD www.acidd.com, et Grenoble Ecole de Management www.grenoble-em.com respectivement représentés par :

GILLES BERHAULT, président d'ACIDD et du programme TIC21, créateur de l'Université de la communication pour le développement durable, administrateur du Comité 21 et de l'Agence mondiale de solidarité numérique est l'auteur de l'ouvrage « Développement durable 2.0 » (Editions de l'Aube 2008).

Contact : +33 613 60 49 44,
gilles.berhault@acidd.com

RICHARD COLLIN, professeur, directeur de l'Institut de l'Entreprise 2.0 de Grenoble Ecole de Management, titulaire de la chaire « Efficacité collective, travail collaboratif et en réseau, organisations innovantes », et du Centre pour l'économie de l'immatériel et de la connaissance, Vice Président de l'AFNeT.

Contact : +33 6 07 76 05 59,
richard.collin@grenoble-em.com

Coordinateur du Club Green and Connected Cities

ANNE PAILLET, Docteur en Science Politique, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

Contact : +33 650 24 83 31,
anne.paillet@acidd.com

